

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
GAZETTE DES FAMILLES
CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 8.

Ottawa, Avril 1877.

No. 4.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ E. GUILMET.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

(Suite)

IX.

Les Persécutions.

QUELQUES DÉTAILS SUR LES PERSÉCUTIONS.

*Martyres de Ste. Blandine, de St. Symphorien d'Autun, des
Stes. Perpétue et Félicité.*

Sous l'empereur Marc-Aurèle, une persécution violente sévit dans les Gaules. A Lyon, le saint évêque Pothin et plusieurs autres martyrs signèrent leur foi de leur sang. Parmi eux, nous mentionnerons une jeune fille, nommée Blandine. Elle subit successivement toutes sortes de tortures diverses.... "Je suis chrétienne, répétait-elle sans cesse, et il ne se fait point de mal parmi nous." Admirable témoignage que, de tout temps, les vrais chrétiens ont pu rendre à leur sainte religion !

On finit par l'enfermer dans un filet et l'exposer à un taureau furieux. Il semblait que son ardent amour pour Dieu la rendit insensible aux plus effroyables tourments. Il fallut l'égorger.

Cette fille était esclave. Son martyre l'a couronnée d'une gloire immortelle, non-seulement dans le ciel, mais ici-bas. L'Eglise l'a placée sur ses autels, et la grande ville de Lyon l'a choisie pour une de ses patronnes.

Nous avons vu des vieillards, nous venons de voir une jeune fille ; voyons maintenant un jeune homme souffrir le martyre.

C'est St. Symphorien d'Autun. Il sut résister tour à tour aux promesses et aux menaces. Battu de verges, menacé de nouveau, puis sollicité de sacrifier aux dieux, il répondit : " Je ne crains que le Dieu tout-puissant qui m'a créé, et je ne sers que lui seul ; mon corps est en votre pouvoir et non pas mon âme."

Il fut donc condamné à périr par le glaive.

Comme on le conduisait au supplice, sa mère accourut et, du haut des remparts, elle l'exhortait en disant : " Mon fils Symphorien, mon cher fils, souviens-toi du Dieu vivant ; montre ton courage, mon fils ; on ne doit pas craindre une mort qui conduit sûrement à la vie."

C'est le sujet d'une des plus belles pages de la peinture contemporaine : *le Martyre de St. Symphorien*, par Ingres. Le jeune saint, docile aux conseils de sa mère et aux inspirations d'en haut, est comme transfiguré. On sent que le grand Dieu, qui est sa force et qui va être sa récompense, le possède tout entier. Quelque chose de l'enthousiasme du héros chrétien semble avoir passé dans l'âme de l'artiste..... Tant il est vrai que la religion, notre sainte religion catholique, est non-seulement toute vérité, mais aussi toute beauté !

L'une des plus cruelles persécutions fut la cinquième, sous l'empire de Septime-Sévère.

Parmi les martyrs dont le souvenir nous a été conservé, on remarque, en Egypte, Ste Potamienne ; jeune esclave, comme Ste Blandine dont nous parlions tout à l'heure. Elle eût pu échapper à la mort, obtenir à la fois des richesses et la liberté, si elle eût consenti à faire le mal. Mais comme elle protestait de sa fidélité à Dieu et à sa sainte loi, elle fut condamnée à être jetée dans une chaudière pleine de poix bouillante. Son supplice dura trois heures.

A Lyon, le successeur de St. Pothin, St. Irénée, grand par sa doctrine et sa charité, fut martyrisé avec une multitude innombrable de chrétiens.

En Afrique, à Carthage, même boucherie. Parmi

ceux qui souffrirent persécution pour la justice, nous ne saurions passer sous silence quatre jeunes hommes, et deux jeunes femmes, Perpétue et Félicité, dont l'une allaitait son enfant nouveau-né, et l'autre était sur le point de devenir mère ! C'est la première elle-même qui a écrit l'histoire des barbaries, tant morales que physiques, qu'elles eurent à endurer, avant le coup de grâce qui les envoya au ciel.

Après le récit de leurs souffrances, dans le cachot où elles furent jetées, Perpétue raconte de quelles consolations Dieu accompagna ces épreuves. : " La prison même dit-elle, me devint un séjour agréable." Puis elle décrit les luttes qu'elle eut à subir contre son père, qui n'était pas chrétien. On voit là, une fois de plus, combien le monde a tort de croire que ceux qui se sont donnés tout entiers à Dieu deviennent étrangers aux sentiments de la nature. " Ses instances me perçaient le cœur," dit Perpétue en parlant de son père. Seulement comme son père lui demandait de sacrifier aux idoles, c'est-à-dire d'apostasier, Dieu lui donna la force de résister, de se souvenir de l'oracle divin : " Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes."

Après avoir édifié tous les chrétiens, s'être exhortés les uns les autres, avoir converti leur geôlier, les saints et les saintes cueillirent la palme du martyre. La dent des bêtes ne leur put arracher la vie. Il fallut que le glaive les achevât.

X.

Martyre de Ste Cécile.—Le diacre St. Laurent et l'évêque St. Cyprien.

ENTRE la cinquième persécution, sous Septime-Sévère, et la sixième, sous Maximin, se place, sous Alexandre-Sévère, un martyre trop intéressant pour que nous n'en disions pas deux mots : je veux parler de celui de Ste Cécile.

Cécile appartenait à une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome.

Seule chrétienne dans une famille toute païenne, elle se rendait la nuit aux assemblées des fidèles ; ses journées étaient partagées entre la prière et les œuvres de miséricorde.

Elle avait fait vœu de virginité. Pourtant il lui fal-

lut, pour obéir à son père, épouser un jeune romain d'une haute naissance, Valérien.

Mais à peine mariés, leur première conversation, dirigée par Cécile, prit une tournure céleste.

Irrité d'abord, bientôt Valérien est apaisé, puis charmé par les beautés du Christianisme que Cécile lui fait entrevoir. Docile à la voix de sa jeune épouse, il va trouver le pape Urbain, qui l'instruit et le baptise. "Le lion furieux devient le plus doux des agneaux." De retour dans la chambre de Cécile, il la trouve en prière et à côté d'elle un ange,—cet ange gardien dont Notre-Seigneur parle dans l'Évangile. — L'ange tenait dans ses mains deux couronnes de lis et de roses. La chambre était parfumée d'une odeur délicieuse. Tiburce, le frère de Valérien, survenant alors, respire cette suave odeur. Cécile et Valérien lui parlent et font luire à ses yeux comme une aurore de la vérité. Il va, lui aussi, trouver le saint Pontife Urbain et revient instruit et baptisé.

Les deux frères, traduits devant les tribunaux, furent condamnés, s'ils ne sacrifiaient aux dieux, à avoir la tête tranchée. Chemin faisant, ils convertirent Maximin, l'officier public, chargé de présider à leur exécution, et avec lui une foule de païens, touchés du courage et de la vertu de ces deux jeunes hommes et des paroles merveilleuses de Cécile, qui était venue se joindre à eux.

Valérien et Tiburce périrent par le glaive. Maximin aussi fut mis à mort. Cécile les ensevelit tous trois avec bonheur.

Puis vint son tour. Il faut lire dans une histoire détaillée de la sainte son interrogatoire par Almachius, préfet de Rome, et les admirables réponses de Cécile. Il semblait que Dieu voulut confondre la puissance et la prétendue sagesse de l'orgueilleux magistrat, en inspirant à la martyre des pensées tellement justes, tellement élevées, des répliques si frappantes, des questions si embarrassantes à leur tour, que le Préfet, toujours vaincu dans cette lutte de paroles, n'eut d'autre ressource que d'envoyer Cécile au supplice.

On l'enferma dans une salle de bain, où la vapeur, pénétrant de plus en plus épaisse et brûlante, la devait étouffer. Mais une rosée céleste l'empêcha de rien sentir. Almachius l'envoya décapiter. Le soldat s'y reprend à trois fois et si maladroitement qu'il la laissa à demi morte et baignée dans son sang.

Elle resta ainsi pendant trois jours, encourageant les

chrétiens et consolant les pauvres. Le troisième jour, le pape Urbain étant entré dans la salle, elle lui dit : "Père, j'ai demandé au Seigneur ce délai de trois jours, pour remettre entre vos mains mon dernier trésor. Ce sont les pauvres que je nourrissais, et auxquels je vais manquer. Je vous lègue aussi cette maison que j'habitais, afin que vous la consacriez en église....." Puis elle rendit son âme à Dieu.

Nous ne dirons rien de la sixième persécution sous Maximin, ni de la septième sous l'empereur Dèce.

A la huitième, sous Valérien, se rapportent le martyre du diacre St. Laurent et celui de l'évêque St. Cyprien.

Saint Laurent était premier diacre de l'Eglise romaine et, comme tel, chargé de la dispensation des biens que possédait celle-ci. Alors, comme aujourd'hui, l'un des grands soucis de l'Eglise, c'était le soulagement des pauvres.

Laurent en donna un exemple touchant.

Le préfet de Rome lui demandant s'il ne pourrait pas livrer à l'empereur, pour l'entretien de ses armées, quelques-uns des trésors de l'Eglise. Laurent promit qu'au bout de quelques jours il les lui montrerait..... Le jour venu, il rassembla la foule des pauvres, des mendiants, des estropiés que l'Eglise nourrissait. "Voilà nos trésors," dit-il au préfet. Et, comme celui-ci s'indignait, Laurent ajouta : "L'or n'est qu'un vil métal, et qui est la cause de bien des maux ; l'or véritable c'est la lumière divine qui éclaire ces pauvres : voilà les richesses que je vous ai promises."

Outré de fureur, le préfet le condamna à une mort lente et cruelle. Après l'avoir déchiré de coups de verges, on l'étendit sur un gril et on le brûla à petit-feu. Mais le feu de l'amour divin le rendait comme insensible à ce supplice. Quant il fut assez roti d'un côté, lui-même demanda qu'on le tournât sur l'autre. Fidèle à l'exemple du Sauveur et à la grande loi chrétienne du pardon des injures, il mourut en priant pour la prospérité de Rome.

St. Cyprien, qui avait été nommé malgré lui évêque de Carthage, avait échappé à la persécution de Dèce. Il était la lumière de l'Eglise d'Afrique, même de l'Eglise universelle. Il s'élevait avec une grande force contre les novateurs qui prétendaient battre en brèche l'autorité suprême et infaillible de la Chaire de Pierre. C'est de lui que sont ces belles paroles : " Il n'y a qu'un Dieu, qu'un

Jésus-Christ, qu'une chaire épiscopale, originairement fondée sur St. Pierre, par l'autorité de Notre-Seigneur..... On ne peut avoir Dieu pour père, lorsqu'on n'a pas l'Eglise pour mère."

Sous l'empereur Valérien, Cyprien fut mandé devant le proconsul Paterne. Rien de plus beau que son interrogatoire. Sur cette demande : "Qui êtes-vous ? — Je suis, répondit-il, chrétien et évêque. Je ne connais qu'un seul vrai Dieu, qui a fait le ciel et la terre..." Le juge ayant déclaré qu'il serait puni par l'épée, Cyprien n'eut d'autre réponse que celle-ci : "Je rends grâces à Dieu." Les fidèles firent tremper des linges dans son sang et les gardèrent comme autant de reliques.

(A continuer.)

LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

Embarquement pour le Canada, 1639.—Tempête —Ecueil de glace.—Le vaisseau échappe au naufrage à la suite d'un vœu.—Arrivée au terme du voyage.—Réception solennelle à Québec.—Réflexions sur l'importance de l'élément religieux à l'égard de la colonie.

(Suite.)

Ici plus d'une réflexion se présente. D'abord remarquons que ces *Relations*, à peu près périodiques, avaient pour but de recruter des colons pour le Canada en inspirant à ceux qui les lisaient le désir d'aller s'établir en cette contrée ; et pour cela on la leur représente comme déjà peuplée en partie par des familles qui égalent en piété les chrétiens des temps apostoliques ; des familles qui allaient au Canada, disent encore les *Relations*, parce qu'on croyait que c'était le chemin le plus court pour aller au ciel. On avouera que ce n'est pas ainsi qu'on s'y prend aujourd'hui pour coloniser l'Afrique et la Cochinchine.

La seconde remarque qui s'offre à l'esprit, c'est que la colonisation du Canada est une digne continuation de cette vieille histoire de France, que l'on a appelée *Gesta Dei per Francos* : *Les œuvres de Dieu par les Francs*. Oui, la main de la Providence est visible dans cet établissement d'une France nouvelle, qui a eu le bonheur de rester très-chrétienne, même sous la domination d'un Etat protestant.

Nous pouvons ajouter que le Canada ainsi colonisé, le Canada peuplé par les hommes que la Providence choisissait entre les plus religieux de notre France, avait à remplir une mission que personne ne pouvait prévoir, et qui n'en a pas moins été réelle à l'égard des aborigènes et des nations civilisées de l'Amérique septentrionale. Sous la domination française (qui a cessé en 1759), les autorités ecclésiastiques de la Nouvelle-France envoyaient des missionnaires visiter les peuples, depuis l'embouchure du fleuve St. Laurent jusqu'à la rivière des Illinois, et tout le long du Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Sous la domination anglaise (qui commença en 1759), un bon nombre de Canadiens, pour fuir le joug de la Grande-Bretagne, allèrent s'établir le long des grands lacs du Haut-Canada et dans l'intérieur des terres du côté du Sud et de l'Ouest, à St. Louis du Missouri et ailleurs. Ce fut une précieuse semence de foi en faveur des émigrants d'Europe, venant dans ces parties des Etats-Unis.

Dès 1818, des Missionnaires Canadiens parcourant le lac des Bois, la Rivière Rouge, et plus tard les Montagnes Rocheuses et la Colombie, trouvèrent que la foi avait déjà pénétré, depuis longtemps, chez les tribus sauvages ; et cela, par les voyageurs et les traitants canadiens, qui parcouraient en tous sens le territoire du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson.

L'immigration canadienne, qui, depuis soixante-quinze ans, a commencé de se faire dans le vaste Etat de New-York, et dans les autres Etats limitrophes, compte actuellement un demi-million d'âmes, population saine et animée des meilleurs sentiments, qui fera connaître avantageusement la religion catholique, à mesure que le clergé du Canada pourra subvenir à ses besoins religieux.

Mais évidemment il y a plus que cela dans les desseins de la divine Providence. Le Canada reçut la mission de contribuer pour une bonne part à ramener l'Angleterre au catholicisme, en minant sourdement son fanatisme protestant ; en forçant ses hommes les plus distingués de voir de près et par leurs propres yeux, ce que le catholicisme communique de vie, de grandeur d'âme, de loyauté et d'esprit chevaleresque à ceux qui reçoivent ses inspirations. Obligé, dans leur intérêt, de ménager une conquête qui aurait pu leur échapper.

per, les Anglais laissèrent au Canada toute sa liberté religieuse; en même temps, les fonctionnaires qui y étaient envoyés, se trouvaient en contact avec une noble attachée de cœur à sa religion, un clergé missionnaire pour qui les intérêts humains n'étaient rien, une population pieuse et éclairée sur ses devoirs: toutes choses qui avaient disparu de l'Angleterre et que la haine et l'esprit de persécution ne permettaient pas de voir en Irlande.

Voilà comment, après plus de trois siècles, on aperçut le dessein de Dieu dans cette œuvre d'un caractère exceptionnel. Mais on peut dire que la main de la Providence se montre en particulier dans la mission que reçut la Mère Marie de l'Incarnation d'aller concourir à cette entreprise, et de contribuer, par un parfum de vertu dont le Canada est encore embaumé, à maintenir l'esprit chrétien et l'attachement à l'Église, qu'il est impossible de ne pas admirer dans la nation canadienne, et auquel l'éducation des jeunes filles a une part considérable.

Visite aux sauvages convertis. 1639.—Étude des langues.—Pauvreté, petite vérole.—Charité en exercice.—Ses succès, 1641.—Enfants qui s'échappent, 1643.—La jeune captive huronne.—Ferveur des petits sauvages.—Anne-Marie, Agnès et Louise, 1640.—Mort d'Agnès, 1643.—Pieté des femmes sauvages.—Autres traits des enfants sauvages.—La Mère de l'Incarnation apprend le huron, 1649.—Nouvelles œuvres de zèle.—Efforts pour fixer les sauvages, 1644.—Multiplication du pain.—Pieté et zèle apostoliques de plusieurs sauvages convertis.—Précocité d'intelligence des enfants sauvages.—En France, on ne rend pas justice aux Ursulines.—Deux écrivains modernes qui ont suivi cette voie.

A peine nos généreuses missionnaires étaient-elles arrivées au terme de leur long voyage qu'elles voulurent mettre la main à l'œuvre pour laquelle elles avaient tout quitté. " Le lendemain, dit la Mère Marie de l'Incarnation, dans une lettre à son fils, les Révérends Pères Jésuites nous menèrent au village des sauvages, nos très-chers frères, que nous eûmes la consolation d'entendre chanter les louanges de Dieu en leur langue. O combien nous étions heureuses de nous trouver parmi nos chers néophytes, qui, de leur côté, ne l'étaient pas moins de nous voir! Celui qui le premier avait reçu le baptême nous confia sa fille. Plusieurs autres firent de même les jours suivants, ainsi que toutes les familles

françaises qui avaient des filles en âge de recevoir l'instruction."

" Au sortir de là, dit un récit du temps, elles visitent les familles isolées et les cabanes voisines. Madame de la Peltrie, qui conduisait la bande, ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle ne l'embrassât avec des signes d'amour si doux et si forts, que ces pauvres barbares en étaient autant étonnés qu'édifiés. Ces bonnes religieuses en faisaient autant, sans prendre garde si ces petits enfants étaient sales ou non, et sans demander si c'était la coutume du pays."

La Mère de l'Incarnation continue son récit : " Pour arriver au but que nous nous étions proposé en venant au Canada, il nous fallut étudier la langue des sauvages. Je m'y appliquai avec une grande ardeur ; mais comme il y avait plus de vingt ans que je ne m'étais occupé de science et d'étude, ce travail pour apprendre une langue si différente de la nôtre me causa de grandes fatigues. Les noms et les verbes que j'apprenais par cœur me semblaient autant de cailloux qui me roulaient dans la tête. Cette douleur, jointe aux réflexions que je faisais sur la rudesse et les difficultés d'une langue aussi barbare, me persuadait que, humainement parlant, je n'en viendrais jamais à bout. C'est pourquoi j'en parlais amoureusement à Notre-Seigneur, qui m'aida de telle sorte que je parvins en peu de temps à entendre et à parler avec une très-grande facilité. Croyez-moi, *le désir de parler fait beaucoup.*"

Combien pourraient en dire autant, mais tous n'ajouteraient peut-être pas, avec la Mère Marie : " Je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue pour dire à mes chères néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître. Mon travail était en même temps une oraison qui finit par me rendre l'usage de cette langue si agréable, qu'elle ne me paraissait plus barbare. Alors les sauvages, hommes, femmes et enfants vinrent en foule à notre parloir, où je les instruisais des devoirs du chrétien et des mystères de notre sainte foi."

Cette sainte religieuse arriva bientôt à composer des livres en langues sauvages. Elle a laissé, dit Claude Martin, une telle quantité d'écrits, tant en français qu'en huron et en algonquin, que toutes les filles qui vivront dans son monastère jusqu'à la fin des siècles,

y trouveront abondamment de quoi s'instruire elles-mêmes.

Nous n'avons pas encore parlé du somptueux monastère qu'on improvisa pour les Ursulines et qu'elles appelèrent leur *Louvre*. En voici la description d'après un récit du temps : " En une chambre de seize pieds carrés étaient notre cœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire ; et, dans une autre petite salle était la classe pour les jeunes filles françaises et pour les sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis."

Cette résidence était jugée *charmante*, surtout pour les agréments accessoires que voici. " La saleté des filles sauvages, qui n'étaient pas encore formées à la propreté des Français, nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et autres choses dans notre pot ; quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût ! "

(A continuer).

LA DÉVOTION

AU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

PROGRÈS DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR.

NON content de ces témoignages de zèle, ce fut encore l'épiscopat français qui obtint de Sa Sainteté Pie IX, en 1857, que la fête du Sacré-Cœur, usitée en fait dans presque tout l'univers chrétien, mais jusque-là simplement facultative, devint désormais partie intégrante et nécessaire de la liturgie catholique. " C'est un fait désormais accompli et consommé, et l'Église apprendra à toutes les générations que ce résultat est dû à l'initiative de la France."

Rome a parlé, la cause est devenue catholique ; que chacun des cœurs chrétiens vienne donc joindre ses

hommages à ceux de l'Église et s'enflamme de zèle pour apprendre les miséricordes infinies du cœur de Jésus à ceux qui les ignorent encore.

Est-il possible de ne pas voir dans le fait de cette diffusion merveilleuse l'action toute puissante de Celui qui tient les cœurs dans sa main ? Une religieuse obscure et inconnue persuade au monde entier d'adopter une dévotion qui lui était chère à elle-même. En moins de trente ans plus de trois cents confréries se trouvent établies dans toutes les parties du monde connu. Celui qui ne sait pas voir la main de Dieu dans ce prodige, ne saura, sans doute, l'apercevoir dans aucun cas. La cause qui a servi d'instrument n'est pas en proportion avec les effets obtenus ; donc il faut admettre que l'intervention divine a suppléé à ce qui manquait et fait elle-même ce dont nous sommes les témoins.

Les théologiens établissent avec raison la divinité du christianisme par l'impossibilité où étaient douze pauvres pécheurs de faire accepter la religion de Jésus-Christ du monde entier, si Dieu n'avait été avec eux. On peut appliquer ce même raisonnement à l'origine de la dévotion du Sacré-Cœur. Lorsque Notre-Seigneur daigna enrichir son Église de la dévotion au Sacré-Cœur, la personne qu'il choisit pour l'accomplissement de ce dessein était aussi insuffisante que possible. Il aurait paru tout naturel de charger de ce soin saint François de Sales, qui semble l'avoir comprise et goûtée ; mais non, c'est aux mains d'une des plus humbles filles de ce saint que Notre-Seigneur remet cette cause qui doit rencontrer tant d'obstacles.

Ni les mers, ni les montagnes ne mirent obstacle aux progrès de la dévotion ; elle franchit les limites des royaumes, et l'Atlantique ne fut pas une barrière capable d'arrêter sa marche ; elle pénétra jusque dans la Chine ; elle évangélisa les Canadiens. Fuyant devant la civilisation, les débris de la race indienne s'étaient retirés dans les montagnes rocheuses, et le Sacré-Cœur, conduit par son amour, les a poursuivis jusque-là. Un Père jésuite a converti tout entière une de leurs tribus, et lui a donné le nom de tribu du Sacré-Cœur. Tant il est vrai que sa puissance progressive n'a jamais encore été arrêtée dans son cours !

Trésors cachés dans le Cœur Sacré de Jésus.

PROMESSES DE NOTRE-SEIGNEUR EN FAVEUR DES AMES
DÉVOTES A SON SACRÉ-CŒUR.

Dans ses communications intimes et surnaturelles avec le divin sauveur, Marguerite-Marie avait reçu des lumières extraordinaires sur les trésors d'amour et de miséricorde renfermés dans son Cœur sacré. Dans tous ses écrits, elle aime à revenir sur ce sujet.

Ce Cœur sacré était son trésor, et il est celui de tous les fidèles. Nous pourrons y puiser les grâces particulières qui conviennent à leurs devoirs.

Que ne puis-je raconter tout ce que je sais de cette aimable dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et découvrir à toute la terre les trésors de grâces que Jésus-Christ renferme dans ce Cœur adorable, et qu'il a dessein de répandre avec profusion sur tous ceux qui la pratiqueront.

“ Je ne sache pas, dit-elle, qu'il y ait nul exercice
“ de dévotion dans la vie spirituelle, qui soit plus pro-
“ pre pour élever en peu de temps une âme à la plus
“ haute sainteté, et pour lui faire goûter les véritables
“ douceurs qu'on trouve au service de Dieu. Oui, je le dis
“ avec assurance, si l'on savait combien Jésus-Christ a
“ agréable cette dévotion, il n'est pas un chrétien, pour
“ peu d'amour qu'il eût pour cet aimable Sauveur, qui
“ ne la pratiquât d'abord. Faites en sorte (continue-t-
“ elle, parlant à celui à qui elle écrivait), que les person-
“ nes religieuses l'embrassent, car elles en retireront
“ tant de secours, qu'il ne faudrait point d'autre moyen
“ pour rétablir la première ferveur et la plus exacte ré-
“ gularité dans les communautés les moins bien réglées,
“ et pour porter au comble de la perfection celles qui vi-
“ vent dans la plus exacte régularité.

“ Mon divin Sauveur m'a fait entendre, que ceux
“ qui travaillent au salut des âmes, auront l'art de tou-
“ cher les cœurs les plus endurcis, et travailleront avec
“ un succès merveilleux, s'il sont pénétrés eux-mêmes
“ d'une tendre dévotion à son divin Cœur.

“ Pour les personnes séculières, elles trouveront par
“ ce moyen tous les secours nécessaires à leur état ; c'est-
“ à-dire, la paix dans leur famille, le soulagement dans

“ leurs travaux, et les bénédictions du ciel dans toutes
 “ leurs entreprises. C'est proprement dans ce cœur ado-
 “ rable qu'elles trouveront un lieu de refuge pendant
 “ leur vie, et principalement à l'heure de leur mort. Ah !
 “ qu'il est doux de mourir après avoir eu une constante
 “ dévotion au Sacré-Cœur de celui qui doit nous juger !
 “ Enfin il est visible qu'il n'est personne au monde qui
 “ ne ressentit toute sorte de secours du Ciel, s'il avait
 “ pour Jésus-Christ un amour reconnaissant, tel qu'est
 “ celui qu'on lui témoigne par la dévotion à son Sacré-
 “ Cœur.”

(A continuer.)

Le Mois de Marie.

Nous voici bientôt au mois de mai, consacré à la
 Mère de Dieu, et qui doit être cher à ses enfants. N'est-
 il pas vrai, bienveillants lecteurs, que vous allez vous
 efforcer de rendre de nouveaux hommages à la Reine du
 Ciel, et de passer saintement ce saint mois.

Laissez-moi tout d'abord poser quelques questions :
 Quand le mois de Marie a-t-il commencé ?

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de la
 touchante dévotion du mois de mai, consacré à Marie.
 Plusieurs savants l'attribuent à Saint Philippe de Néri,
 si dévoué au salut des âmes et si zélé pour répandre
 partout le culte de l'auguste Mère de Dieu. Ce fut dans
 l'intérêt de la jeunesse qui lui fut toujours si chère, que
 notre saint commença ces pieux exercices afin de la rete-
 nir dans le chemin du devoir, à une époque où la fou-
 gue des passions semble augmenter.

C'est donc en Italie, terre privilégiée, où la reli-
 gion a son trône, et où l'auguste Mère de Dieu reçoit les
 plus touchants hommages, que la dévotion du mois de
 Marie, cette consécration du plus beau mois de l'année
 à la meilleure et à la plus belle des créatures, a pris nais-
 sance.

“ L'institution du mois de Marie, dit Nicolas, est peut-
 être nouvelle dans sa coutume ; mais, comme tout ce qui
 est catholique, elle est ancienne dans son esprit ; et les
 paroles du Sacré Cantique, que l'église n'a cessé d'appli-
 quer à Marie, sont le témoignage de cet antique esprit
 qui associe le réveil de la grâce à celui de la nature, et qui

oppose le culte de la pureté aux séductions des créatures, et à la fermentation des sens. Le mois de Marie est admirablement placé à cette époque climatérique de l'année, comme préservatif et antidote contre les *venins du serpent*, selon l'antique doctrine de l'Eglise. Au surplus, ce rapport du printemps de la nature avec celui de la grâce en Marie est trop vrai pour ne pas avoir été senti de tout temps, et on en trouve un intéressant témoignage dans un vieux chapitre de l'ancienne abbaye de Cluny, au milieu d'une auréole, la figure de la Sainte Vierge autour de laquelle on lit ce gracieux hexamètre :

Ver primos flores, primos adducit honores.

“ avec les premières fleurs le printemps ramène (pour Marie) les premiers honneurs.”

Qu'est-ce qu'il y a à faire pour sanctifier le mois de Marie ?

Assistez à la sainte messe tous les matins, si vous le pouvez, ou au moins le samedi. Si les offices se font publiquement le soir, dans votre église, faites-vous un devoir de n'y pas manquer.

Offrez chaque matin vos actions de la journée à Marie pour qu'elle les présente à son divin Fils ; associez-vous en même temps à tous les hommages qui seront rendus à la Ste. Vierge dans le cours de la journée, dans l'univers entier.

Répétez souvent durant le jour quelques courtes aspirations à Marie, comme *Doux cœur de Marie, soyez mon salut*, à laquelle sont attachés 300 jours d'indulgence chaque fois.

Surtout n'oubliez pas de *communier saintement* durant ce mois.

L'essentiel c'est de persévérer tout le mois dans les pratiques adoptées par vous, au commencement du mois. Ce que demande Marie, répétait le Bienheureux Berchmans, c'est peu de chose : le plus petit hommage, pourvu qu'il soit persévérant.

Les bonnes mères de familles doivent préparer dans la chambre la plus propre de la maison, un petit autel, entouré de fleurs et d'images, où sera placé une statue de Marie. Chaque soir on allumera quelques lumières dans ce petit oratoire, et la famille s'y réunira pour faire en commun les exercices du mois de Marie. On pourrait chanter un cantique, réciter le chapelet, etc., c'est ainsi

que l'on formera les enfants à la piété envers Marie. Mais surtout, mères chrétiennes, que votre autel soit le plus beau possible, afin d'y attirer vos enfants, et que vos prières ne soient pas trop longues afin de ne pas les fatiguer et les dégoûter.

Quelles avantages retirons-nous à faire le mois de Marie ?

D'abord, je n'ai pas besoin de dire que cette pieuse dévotion est une bénédiction pour les particuliers comme pour les familles, je citerai d'ailleurs un exemple pour le prouver.

Par rescrit du 21 mars 1815, Pie VII, de sainte mémoire, accorde à tous ceux qui feront chaque jour, pendant le mois de Marie, quelque prière publique ou particulière, ou quelqu'autre œuvre de piété en l'honneur de la Sainte Vierge, 300 jours d'indulgence pour chaque fois, et une indulgence plénière pour le jour qu'il voudront choisir dans le mois, à condition qu'il se confesseront, communieront et prieront pour les besoins de l'Église. Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du purgatoire.

Le Mois de Marie dans la chaumière du pauvre.

Il y a quelques temps, monsieur le curé de Saint-Maurice d'Angers vit entrer chez lui un paysan du Genêt, son ancienne paroisse. C'était un homme fort et vigoureux qui n'avait pas trente ans. Sa figure annonçait la bonté, la droiture et la piété.—C'est toi, Pierre, s'écria monsieur le curé, tout joyeux de le voir. Comment va-t-on au Genêt ? Les récoltes annoncent-elles bien ? Ta famille est-elle en bonne santé ?..... Mais tu as l'air bien grave, mon garçon ?

—Ah ! monsieur le curé, dit le paysan avec un certain embarras, c'est que je fais une grande entreprise. Je m'en vais à la Trappe qui est par delà le Mans, sur le chemin de Paris.

—Tu vas à la Trappe !

—Mon Dieu, oui. Vous nous disiez si souvent qu'on n'en pouvait trop faire pour le bon Dieu ; à la fin, je me suis décidé de tout quitter pour lui.

—Mais tu étais bien nécessaire à ta mère. C'est une pauvre veuve, et la métairie est lourde chez vous ?

—C'est pourquoi je ne me suis point hâté, monsieur le curé. Il y a plus de dix ans que ça me *tonne* dans le

cœur de me faire moine. J'attendais que mon petit frère Jean eût passé à la conscription.- Il a tiré un bon numéro, et le voilà libre. J'ai pensé que je pouvais m'en aller.

—Ta bonne femme de mère, dont tu étais l'appui, comment lui as-tu fait prendre cela ?

—Ah ! monsieur le curé, j'ai encore le cœur en sang.....Non, j'ai cru que je n'en viendrais jamais à bout. Elle me soupçonnait un dessein que je ne voulais pas dire. Enfin, l'autre soir, ma mère nous ayant réunis pour ouvrir en famille le mois de la bonne Vierge, resta en prière seule avec moi, les autres partis. Il me passa dans l'idée que c'était le moment, et ma pensée m'échappa tout d'un coup. "Ma mère, lui dis-je, si vous le permettez, je vais à la Trappe, je vais prier pour vous et faire pénitence." Ah mon Dieu ! quand on pense qu'il faut dire des choses comme ça !

Ma mère resta un moment à tressaillir, là, sous mes yeux, sans parler, et comme sans respirer ; puis demeurant à genoux et les yeux tournés vers le ciel, tranquille : "Pierre, dit-elle, le bon Dieu est ton premier père, la religion ta première mère ; ils passent avant moi. Vas-y, puisqu'ils t'appellent dans ton cœur. Si je t'arrêtais un quart d'heure, lorsqu'il s'agit de la perfection de ton âme, j'en mourrais de chagrin. Tu m'as bien aimée et bien assistée. Je te bénis." Elle ramena ses yeux sur l'image de la bonne Vierge et se remit à prier.

Je n'en pouvais plus, monsieur le curé. Je sortis pour respirer quasi plus à l'aise. Mais c'était l'heure que l'on rentrait le bétail, et voilà que mes bœufs, qui marchaient leur allure, viennent à moi et se mettent à me regarder comme s'ils m'avaient dit : Notre maître, pourquoi t'en vas-tu ? Je me sauvai dans les champs, sans pouvoir échapper à ma peine. Il n'était pas jusqu'aux arbres que j'avais plantés et taillés, jusqu'à la terre que j'avais ensemencée, qui voulaient, comme mes pauvres bœufs, m'arrêter au pays !.....Sainte Vierge ! que notre cœur a donc des racines ici-bas ! Je me jetai à genoux, je priai, je pris mon crucifix et je lui demandai secours ; car le courage allait me manquer. Là, regardant Notre-Seigneur en croix, il me vint en honte d'être si lâche, et ce fut fini. Je n'ai pas couché au logis. Je ne voulais plus revoir ce qui m'avait ébranlé ; et le matin, avant le jour, je suis parti. J'ai passé par notre paroisse comme on y disait la première messe ; ça m'a tout remis le calme

au cœur ; et me voilà, pour vous dire adieu et bien merci des bons sentiments que vous m'avez donnés dans ma jeunesse.

—C'est bien, mon cher enfant, dit le curé ; tu obéis au bon Dieu.

Le curé bénit Pierre, le vit partir et se mit en prière ; et, lorsqu'il eut prié, il écrivit ce qu'avait dit le paysan pour se souvenir et repaître son cœur des œuvres de Dieu dans les âmes qu'il s'est choisies.

LOUIS VEUILLOT.

Déclaration

De l'Archevêque et des Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, au sujet de la Loi Electorale.

A la lecture de la sentence rendue le 28 février dernier par la Cour Suprême du Canada, dans la cause de l'élection du comté de Charlevoix, les soussignés, Archevêques et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec, ont éprouvé une douleur profonde, que tous les vrais catholiques ne manqueront point de partager avec eux.

Nous n'avons pas à juger la valeur légale des arguments sur lesquels se sont appuyés les honorables membres du plus haut tribunal judiciaire de notre pays, pour interpréter avec tant de sévérité une loi d'ailleurs recommandable. Mais aussi il ne peut nous être défendu de déplorer le conflit que ce jugement constate entre la loi ainsi interprétée et les droits imprescriptibles de l'Eglise Catholique exposés dans notre pastorale commune, du 22 Septembre 1875.

Loin de nous la volonté d'accuser les intentions de ceux qui ont rédigé et voté la loi électorale en question. Si l'on avait connu et prévu l'interprétation absolue que cette loi recevrait, nous croyons que des réclamations nombreuses se seraient jointes aux nôtres pour conserver aux fidèles le droit imprescriptible de demander à leurs pasteurs et d'en recevoir la direction dont leur conscience peut avoir besoin dans l'accomplissement d'un devoir si important.

Mais quand les inconvénients d'un texte de loi se

manifestent au grand jour, le législateur, s'il ne peut remédier au passé, a toujours devant lui la ressource de pourvoir à l'avenir. Témoin les amendements qui se font chaque année aux lois rédigées primitivement avec le plus de soin et avec les meilleures intentions possibles.

Dans notre pastorale du 22 septembre 1875 (§ VIII), nous disions, à propos d'un jugement rendu dans une cause célèbre :

“ *Jésus-Christ, dit l'Apôtre, a aimé son Eglise et s'est livré lui-même pour elle (Éph. V., 25). A l'exemple de notre Divin Maître et Modèle, rien ne doit nous être plus cher en ce monde que cette même Eglise, dont nous sommes les membres sous un même chef qui est Jésus-Christ. Elle est notre mère, puisqu'elle nous a engendrés à la vie de la grâce, nous devons l'aimer d'un amour filial, nous réjouir de ses triomphes, partager ses tristesses et au besoin élever la voix pour la défendre.*

“ *Quand donc nous voyons sa liberté et sa dignité méconnues, il ne peut être permis à ses enfants et encore moins à ses pasteurs, de garder un silence qui équivaldrait à une trahison.*

“ *La Sainte Eglise Catholique, fidèle aux enseignements de son Divin Maître, apprend à ses enfants à rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, (Matt. XXII, 21). Elle leur répète avec le grand Apôtre : Rendez à chacun ce qui lui est dû ; le tribut à qui le tribut ; l'impôt à qui l'impôt ; la crainte à qui la crainte ; l'honneur à qui l'honneur (Rom. XIII, 7). Ce devoir de justice et de respect qu'elle ne cesse de proclamer, elle a plus que personne le droit d'attendre qu'on l'accomplira à son égard et qu'on rendra à l'Eglise de Dieu ce qui est à l'Eglise de Dieu.”*

Dans le cas dont il s'agissait alors et qui touchait à une règle disciplinaire de l'Eglise, nous avons vu avec bonheur la Législature de la Province de Québec, s'empresser de mettre la loi civile en accord avec la loi ecclésiastique sur ce point important de discipline, afin de prévenir tout conflit entre les deux autorités et d'assurer à l'Eglise la protection que lui garantit notre constitution.

Nous avons la confiance que la même bienveillance et la même justice seront manifestées aux catholiques dans le cas présent.

L'interprétation si rigoureuse et si absolue donnée à la loi électorale, si elle est poussée jusque dans ses der-

nières conséquences, irait jusqu'à priver l'Eglise catholique d'un droit sacré, d'un droit que la nature elle-même confère à toute société et même à tout individu, d'un droit enfin que les codes de toutes les nations regardent comme indiscutable : ce droit, c'est celui de légitime défense.

Supposons un candidat ou un parti qui affiche ouvertement l'intention de détruire l'Eglise catholique : n'est-il pas évident qu'aucun catholique ne pourrait, sans commettre un grave péché, voter en faveur d'un tel candidat ou d'un tel parti ? Et dans ce cas, que nous ne supposons ici que pour rendre notre pensée plus évidente, dans ce cas, disons-nous, est-il conforme aux notions les plus élémentaires de la justice et de la raison, que le prêtre soit condamné à garder le silence, ou à ne faire entendre que de timides conseils, des avis, des recommandations, des exhortations, sans dire carrément quel est le devoir strict et rigoureux d'un enfant de l'Eglise catholique ?

C'est cependant la conséquence qui nous semble résulter de ce passage du jugement en question :

“ J'admets sans la moindre hésitation et avec la plus sincère conviction, le droit du prêtre catholique à la prédication, à la définition du dogme religieux et de tout point de discipline ecclésiastique. Je lui nie dans le cas présent, comme dans tout autre semblable, le droit d'indiquer à un individu ou à un parti politique, et de signaler et vouer l'un ou l'autre à l'indignation publique en l'accusant de libéralisme catholique ou de toute autre erreur religieuse.

“ Et surtout je lui nie le droit de dire que celui qui contribuerait à l'élection de tel candidat commettrait un péché grave.”

Ainsi, d'un côté, liberté absolue d'attaquer l'Eglise catholique ; de l'autre, impossibilité à celle-ci de se défendre, “ ou plutôt de défendre les intérêts spirituels des âmes qui lui sont confiées ! Mais l'Eglise parle, agit et combat par son clergé, et refuser ces droits au clergé, c'est les refuser à l'Eglise.” (Pastorale du 21 septembre 1875, † V).

Est-ce juste ?

En réclamant ainsi pour l'Eglise le droit de propre défense, nous ne prétendons nullement exclure des suffrages catholiques, tout candidat appartenant à une croyance différente, imbu d'une erreur religieuse quelcon-

que. Sans doute, toutes les erreurs sont rejetées et condamnées par l'Église ; mais toutes n'offrent pas le même danger pour elle. L'histoire de notre Province montre clairement que telle n'a jamais été la prétention du clergé. Des comtés catholiques ont assez souvent élu des membres protestants, tandis que les comtés protestants ici ou ailleurs, n'ont presque jamais envoyé de catholiques au parlement.

En présence de la position faite au clergé par cette sentence du plus haut tribunal judiciaire du pays, nous n'avons pu nous dispenser d'élever la voix pour sauvegarder un droit sacré et nécessaire de l'Église Catholique et pour demander que nos Législateurs, dans leur sagesse et leur désir de rendre justice à tous, apportent à cet état de chose un remède convenable.

Province de Québec, 26 mars 1877.

† E. A. ARCH. de Québec,
 † L. F., Ev. des Trois-Rivières,
 † JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski,
 † EDUARD CHS., Ev. de Montréal,
 † ANTOINE, Ev. de Sherbrooke,
 † J. THOMAS, Ev. d'Ottawa,
 † L. Z. Év. de St. Hyacinthe.

Pèlerinage à Rome.

Le onze du courant, Mgr. l'Evêque de Sherbrooke, bon nombre de prêtres et laïques quittaient Montréal pour la Ville Eternelle ; ils représenteront le Canada aux grandes fêtes du jubilé épiscopal de Pie IX.

Puisse l'étoile de la mer les conduire heureusement au tombeau des SS. Apôtres.

Le pèlerinage des irlandais doit partir le 19 du courant.

Bien touchant !

Après le magnifique don fait au Saint-Père par M. l'abbé Sire,—don qui demeure exposé dans la salle de l'Immaculée-Conception, à la vue de tous les visiteurs, —le Vatican est témoin d'une acte de générosité et de

piété qui prendra place certainement dans les annales du Pontificat de Pie IX. et aussi dans les annales de la famille de M. le comte Gabriel de Caix de Saint Aymour.

Ce gentilhomme français a apporté au Pape un service complet d'autel ou *chapelle*, d'une richesse inouïe. Dans ce service d'or massif, il a fait enchâsser avec une profusion plus que royale, j'oserais dire chrétienne et française, des diamants, des rubis, des perles, des émeraudes, des topazes, des opales, des améthystes et que sais-je encore ? tout ce qui constituait les parures de sa jeune femme, morte après neuf mois de mariage.

Le comte de Saint-Aymour est inconsolable, dit-on ; mais quel trait ? Et ne semble-t-il pas que le génie de la douleur se réfugie au lieu seul où il peut éprouver quelque rafraîchissement ?

Le comte de Saint-Aymour donne ce service au Pape, en d'autres termes à la papauté ; il veut que son présent soit public, et, à l'usage des solennités pontificales ; une inscription exprime ce vœu sur le piédestal des vases sacrés.

Il faut bien l'avouer, les fidèles comme M. de Saint-Aymour ont beau être généreux, une longue expérience est là qui leur apprend que Pie IX est encore plus généreux, qu'il donne à mesure qu'il reçoit, et ne songe jamais à lui-même.

Cette fois, il est vrai, le présent est si riche et son usage pour le Pape est tellement indiqué, et pour ainsi dire réservé, que Pie IX a accepté la condition.....*mais à une condition.*

Je vous donnerais en cent à deviner la condition de Pie IX que vous ne trouveriez peut-être point. Mais cette condition, que M. de Saint-Aymour a dû accepter avec la plus vive émotion, peint l'âme du Vicaire de Jésus-Christ.

“ Si la reine d'Angleterre se convertissait à la foi catholique, aurait dit le Saint Père, ce présent serait digne d'elle et je le lui enverrais.”

Certes, M. de Saint-Aymour doit être satisfait, et je n'ai pas eu tort d'écrire que cet acte de sa générosité tiendrait une grande place dans les annales de sa famille.

Puissent les diamants, les pierres précieuses et les riches parures de la jeune comtesse, consacrés au service de l'autel papal, passer aux mains de Victoria. Puisse

la reine d'Angleterre, impératrice des Indes, s'agenouiller devant le corps et le sang de Jésus-Christ, réellement présent dans le sacrement ! Jusqu'ici elle n'a eu que la *figure* des choses sacrées ; elle en possédera la substance ; Quel couronnement à son long règne ! Et pour son âme quel gage de royauté céleste ?

On me rapporte que Pie IX a tenu un instant étroitement embrassé le jeune comte et qu'il lui a parlé dans les termes les plus tendres, les mieux faits pour embauer la plaie cruelle de son cœur.

Le lendemain, le Saint Père lui a écrit de sa propre main, en lui envoyant l'ordre du Christ ; et le jeune comte, qui entend faire toute chose sérieusement, chrétiennement, est allé se disposer à recevoir cet ordre chevaleresque dans les conditions de foi et de piété des anciens chevaliers. Vendredi prochain, le cardinal Borromeo, qui est membre de l'ordre du Christ, lui donnera solennellement l'investiture."

Mgr. Howard.

VOICI quelques détails sur le nouveau cardinal anglais que le Pape vient de créer. Mgr. Edward Henry Howard est le petit neveu du douzième duc de Norfolk. Il est né en 1829. Il suivit d'abord la carrière militaire et servit avec distinction en qualité d'officier dans le 2^e régiment des gardes (*Life Guards*). Il était prédestiné, paraît-il, à être revêtu d'écarlate. Mais bientôt par suite d'une de ces vocations qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les rangs de l'armée il quitta l'habit militaire pour la soutane et fut admis en qualité d'étudiant dans l'académie de Nobles, à Rome.

Une fois ordonné prêtre, Pie IX, qui avait remarqué les rares qualités de Mgr. Howard, l'attacha à sa personne et le chargea de plusieurs missions délicates desquelles le jeune prélat s'acquitta avec autant d'habileté que de zèle. Il se rendit précieux en plusieurs circonstances par ses rares qualités de poliglote (outre l'anglais, il parle couramment le Français, l'Italien, le Russe et l'Arabe), et tous les anglais qui visitent Rome, catholiques ou protestants, ne tarissent pas dans leurs éloges sur son affabilité.

Après avoir passé par les différents degrés de la pré-

lature, Mgr. Howard est enfin élevé à la plus haute dignité ecclésiastique. Il est le second prince que l'illustre famille des ducs de Norfolk aura donné à l'Eglise : le premier était le grand aumônier de Catherine de Portugal, femme de Charles II. Avec Mgr. Cullen et Mgr. Manning, il fera le troisième cardinal sujet de la reine Victoria.

On demandait à Pie IX pourquoi il favorisait ainsi les Anglais chez qui les catholiques étaient en minorité.

“ C'est que, répondit Sa Sainteté, bien que l'Angleterre soit une nation protestante, l'Eglise catholique est plus libre et plus respectée chez elle que dans bien d'autres pays.”

On lit dans une correspondance adressée de Rome à un journal de Londres :

“ A propos de l'élection prochaine de Mgr. Howard à la dignité cardinalice, j'apprends que la reine d'Angleterre s'y est directement intéressée. On assure même que Sa Majesté a écrit, il y a quelque temps au Souverain Pontife, pour obtenir que l'éminent prélat fût compris dans la prochaine création de cardinaux. Cela, d'ailleurs, n'a pas lieu d'étonner, lorsqu'on sait que Mgr. Howard, anglais d'origine, appartient à l'illustre famille des ducs de Norfolk, une des plus anciennes d'Angleterre et la première en noblesse après la famille royale. On sait aussi qu'avant son entrée dans les Ordres, Mgr. Howard a servi la reine Victoria en qualité de garde d'honneur.

Persécution.

La “ lutte civilisatrice ” a fait d'irréparables vides dans tous les diocèses d'Allemagne.

L'archidiocèse de Cologne compte actuellement 94 paroisses privées de leur chef. Par suite des lois de mai, ces postes ne sont pas occupés.

Outre ces paroisses, 64 places de vicaires sont vacantes. Le nombre des religieux qui ont dû quitter l'archidiocèse s'élève à environ 600, dont 120 prêtres travaillant dans le ministère. Les maisons religieuses suivantes ont été dissoutes : les chartreux, à Hayn, près de Rath ; les franciscains à Aix-la-Chapelle, Hardenberg et

Dusseldorf ; les dominicains, à Dusseldorf ; les jésuites, à Aix-la-Chapelle, Bonn (deux maisons), Ussen, Cologne ; les lazaristes à Cologne, Neuss, Munstereifel, Malmédy, Bedbourg ; les trappistes à Mariawald ; les rédemptoristes, à Aix-la-Chapelle ; les PP. du Saint-Esprit, à Marienthal ; les frères des écoles chrétiennes, à Borcette ; les pauvres frères de Saint François, à Cologne ; les alexiens, à Aix-la-Chapelle.

La plupart des ordres religieux contemplatifs de femmes et ceux qui sont voués à l'enseignement de la jeunesse, ont été forcés de quitter le pays.

Les établissements diocésains suivants ont dû être sacrifiés : le grand séminaire, le *convictorium* des théologiens à Bonn et les petits séminaires de Neuss et de Munstereifel.

Un précieux souvenir,

LE Séminaire de Québec possède, aujourd'hui, un précieux souvenir de N. S. P. le Pape Pie IX : C'est une chasuble avec étole et un manipule, qui ont servi à Sa Sainteté pour célébrer le saint sacrifice de la messe dans la chapelle secrète du Vatican. Cet ornement est en soie rouge et légèrement broché en or ; l'authentique qui l'accompagne atteste que le Saint-Père en a fait usage jusqu'à la trentième année de son pontificat et la cinquième de sa glorieuse captivité.

Sa Sainteté avait fait, de cet ornement à l'œuvre des écoles du soir de Rome qui à son tour s'en est départie en faveur du Séminaire de Québec, moyennant une aumône destinée à aider l'œuvre.

Le jour de la Pentecôte, cette année, glorieux anniversaire de la 50e année de l'épiscopat de Pie IX, l'ornement de Sa Sainteté servira à la messe solennelle chantée à la Basilique par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Québec.—*Journal de Québec.*

Changements Ecclésiastiques.

Le Révérend M. Ulric Rousseau, curé de Ste. Famille, Ile d'Orléans, remplace feu M. l'abbé Parent, comme curé de la Pointe-aux-Trembles.

Le Révérend M. Gagnon, curé de St. Antonin, est nommé curé à Ste. Famille, I. O.

Le Révérend M. Montminy, ci-devant vicaire de la paroisse de Beauport, remplace M. Gagnon, comme curé de St. Antonin.

M. l'abbé L. Quézel, vicaire de la Pointe-aux-Trembles, est appelé au vicariat de la paroisse de Beauport.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On lit dans les Missions Catholiques :

ROME.—Nous reproduisons plus loin, d'après la traduction de l'*Univers*, l'encyclique pontificale relative au schisme chaldéen.

Après l'affligeant récit des actes schismatiques de Mgr. Jos. Audou, patriarche de la nation chaldéenne, après l'exposé des nombreuses tentatives faites pour le ramener au devoir de l'obéissance, le Saint-Père déclare que l'excommunication majeure et la déposition seront canoniquement prononcées, si, dans le délai de quarante jours, Mgr. Audou n'a pas donné au Saint-Siège toutes les satisfactions désirables. A la lecture du document pontifical, tout homme impartial admirera la miséricordieuse longanimité du Souverain Pontife, et sera ému de l'accent de paternelle tendresse de cet appel suprême au cœur et à la conscience du patriarche égaré.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro ; le prochain départ de Mgr. Conroy, évêque d'Ardagh, pour le Canada, en qualité de délégué apostolique. Les pouvoirs de Mgr. Conroy s'étendront à toute l'Amérique anglaise, comprenant ainsi les provinces de Québec, d'Halifax, de Toronto, de Saint-Boniface, l'île Vancouver et Terre-Neuve. Mgr. Conroy partira pour le Canada au mois de mai prochain, et rentrera en Irlande à l'automne.

JÉRUSALEM.—On nous écrit de Jérusalem, le 1er février 1877 :

“ Les Frères des Ecoles chrétiennes, qui possèdent déjà deux établissements importants en Égypte, à Alexandrie et au Caire, tournaient depuis longtemps leurs regards du côté de la Terre-Sainte. Ce n'était pas seulement leur piété qui les poussaient vers le Calvaire et le Saint-Sépulchre, c'était encore leur zèle d'apôtres qui

les pressait d'aller à Jérusalem, combattre l'influence des nombreuses et riches écoles protestantes.

“ Jérusalem, il est vrai, a, dans les Dames de Sion, et les Religieuses de St. Joseph de l'Apparition, des institutrices aussi dévouées que capables, et l'éducation des filles n'y laisse rien à désirer. Il n'en est pas de même de l'éducation des jeunes gens. Vainement les RR. PP. Franciscains s'imposent-ils de généreux sacrifices pour faire prospérer leur école primaire d'arabe et d'italien ; vainement le R. P. Marie Ratisbonne, déjà chagré de deux établissements des Dames de Sion à Jérusalem et à Aïn-Karem, a-t-il eu le courage de fonder un internat gratuit, destiné à devenir prochainement une école d'arts et métiers. Il restait encore quelque chose à faire pour donner à toutes les familles catholiques de Jérusalem la facilité de faire instruire leurs enfants sans les envoyer aux écoles protestantes.

“ Aussi Mgr. Bracco, patriarche latin de Jérusalem fut-il heureux de voir arriver, il y a trois ans, la première caravane de Frères des Ecoles chrétiennes. Peut-être même avait-il provoqué ce pèlerinage pour s'entendre avec les fils du Vénérable de la Salle, sonder leurs dispositions, comme aussi pour leur fournir l'occasion d'étudier le terrain et de renseigner leur supérieur général. Des négociations furent entamées ; elles ont eu le résultat désiré.

“ Depuis la fin de novembre 1875, deux Frères des Ecoles chrétiennes se trouvent à Jérusalem et y poussent avec activité les travaux de construction qu'exige leur établissement dans cette ville. Mgr. le patriarche leur a gracieusement offert une partie du terrain qui avoisine son palais. Comme la nouvelle école se trouvera à l'une des extrémités de la ville et sera par conséquent d'un accès difficile pour les enfants des quartiers éloignés, les RR. PP. Franciscains pourront réclamer le concours des Frères pour ouvrir d'autres écoles, soit à proximité du couvent de Saint-Sauveur, soit dans les quartiers les plus délaissés. Tout porte à croire que ces Religieux, qui font tant de sacrifices pour le bien des Latins, ne reculeront pas devant cette nouvelle charge. Ils procureront ainsi à Mgr. Bracco la consolation de voir toute la jeunesse catholique de Jérusalem entre les mains d'instituteurs et d'institutrices offrant toutes les garanties désirables au point de vue de la vertu et du savoir.”

ANGLETERRE.—Un journal américain protestant faisait dernièrement la remarque suivante :

“ Les protestants sont effrayés de l'étendue des missions catholiques romaines. Dans un récent *meeting* tenu en Angleterre par la Société des missionnaires wesleyens, le Rév. Josiah Cox a fait un parrallèle énergique entre les travaux des missionnaires catholiques et les travaux des missionnaires protestants dans le Levant. Il a dit que l'on ne comptait que 132 missionnaires pour toutes les Eglises protestantes d'Amérique, d'Allemagne et de Grande-Bretagne, tandis que les catholiques comptent 510 missionnaires, évêques ou prêtres, plusieurs prêtres indigènes, travaillant tous à répandre leur foi, sans compter plus de 800 prêtres au Japon, au Thibet, en Cochinchine, au Tong-King et autres lieux où, à l'exception de deux missionnaires américains, les protestants n'ont aucune mission.”

INFORMATIONS.

Nous publierons dans notre prochain numéro les entretiens sur le catéchisme que nous avons fait paraître dans les *Annales de Ste. Anne*, dont nous étions le Rédacteur, et nous les continuerons dans la *Gazette*; de cette manière nos lecteurs auront le travail en entier.

Nous invitons tous ceux qui voudraient nous envoyer quelques correspondances sur des sujets pratiques, pas trop longues, à le faire, ce serait le moyen de rendre notre petite REVUE encore plus intéressante.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a célébré, le 19 mars, le sixième anniversaire de sa consécration épiscopale. Sa Grandeur a officié pontificalement à la Basilique.

Pendant la récente mission prêchée par les révérends Pères dominicains aux églises St. Patrice et Ste. Anne, à Montréal, il y eut 17 convertis à la foi catholique à la première et 35 à la seconde.

A la suite d'une retraite que vient de donner le révérend Père Damen, S. J., dans l'église St. Patrice, à la

Nouvelle-Orléans, le général Longstreet, de l'armée du Sud pendant la guerre civile, est entré dans la communion catholique. On se souvient que le général Longstreet a occupé un rang très distingué parmi les chefs de la vaillante armée confédérée.

FUNESTE CONSEQUENCE DE L'IVRESSE.—Lundi, vers 5 heures de l'après-midi, au moment où le train de Lachine arrivait à la courbe de Bleue-Bonnets, le mécanicien, John Moran, aperçut deux hommes ivres, couchés en travers de la voie. L'un d'eux, en entendant la cloche de la locomotive, se leva et essaya de réveiller son compagnon, mais il n'en eût pas le temps, et la machine frappa le malheureux à la tête.

Le train ayant été arrêté, le blessé fut étendu dans le wagon des bagages et conduit à Montréal, où on l'admit à l'Hôpital-Général.

Son compagnon, qui se nomme Charles Viley, était tellement ivre, qu'il lui fut impossible de donner d'abord le moindre renseignement, ce n'est que le lendemain qu'on apprit de lui que son camarade se nommait William Meehan, qu'ils travaillaient tous les deux au canal, et qu'après avoir fait de copieuses libations, ils s'étaient égarés puis endormis sur la voie du chemin de fer.

L'état du blessé est très-grave : les médecins entretiennent peu d'espoir de le sauver.—(*Minerve.*)

L'Église catholique compte actuellement aux États-Unis un cardinal archevêque, 10 autres Archevêques, 56 Evêques, 5,297 Prêtres, 5292 Eglises, 1,587 Ecoles catholiques. La population catholique est de 6,201,090

Un Bref du St. Père annonce une indulgence plénière à l'occasion du 50e anniversaire de l'épiscopat de Sa Sainteté, " à tous et à chacun des fidèles du Christ des deux sexes qui, le 3 juin de cette année, en assistant dans quelque église ou oratoire que ce soit au saint sacrifice de la messe, après s'être confessés dans de vrais sentiments de pénitence et nourris de la sainte communion, prieront Dieu pieusement pour la conversion des pécheurs, pour la propagation de la foi, pour la paix et le triomphe de l'Église romaine, une indulgence plénière, avec rémission de tous leurs péchés, applicable également par manière de suffrages aux âmes des chrétiens sortis de cette vie en union par la charité avec Dieu.

Sa Sainteté Pie IX a reçu de la part de 200 pèlerins français tout un autel en argent, surmonté d'une statue du même métal. Le tabernacle de cet autel, en or massif et ciselé "servira," a dit le Saint Père en acceptant ce don, de dépôt à la bulle mémorable qui a déclaré article de foi l'Immaculée Conception.

Le sanctuaire du Sacré Cœur, à Montmartre en France, s'empare de plus en plus des âmes chrétiennes de ce temps. Dans le cours du mois de février, un visiteur se présente à l'un des Pères attachés à l'œuvre, se confesse et communie. Après la messe il va retrouver le prêtre et lui dit :

"—J'ai un frère qui était dangereusement malade ; il avait fait vœu d'offrir dix mille francs pour l'église du Sacré Cœur s'il plaisait à Dieu de lui rendre la santé. Mon frère a été guéri, et je vous apporte les dix mille francs."

Le prêtre dit au visiteur qu'on avait coutume d'inscrire sur un livre le nom des pieux donateurs, et lui demanda son nom.

"—Mon nom, vous ne le saurez pas, lui répondit le visiteur.

"—Et votre pays ?

"—Mon pays, vous ne le saurez pas davantage."

Et l'étranger, prenant une plume, écrivit ces mots : *Un anonyme. Amour et reconnaissance envers Dieu. Dix mille francs.* Cela est touchant et beau ; les traits admirables abondent dans le récit des pèlerinages à Montmartre.

La *Gazette d'Augsburg*, publie une dépêche en date du 17 février dernier, annonçant qu'il est interdit au clergé polonais, sous peine de déportation en Sibérie, de propager des prières au Sacré Cœur de Jésus et de donner à la mère de Dieu le titre de reine de Pologne.

Dans le couvent des Capucines de Murcie, en Espagne, il y a une religieuse de cent vingt-cinq ans. Elle se porte très-bien, suit la règle de la communauté, se lève par tout temps à minuit, comme les autres religieuses, et fait tous les exercices de son ordre.

On signale en Angleterre une recrudescence de conversions au catholicisme dans les classes ouvrières.

Dans les grandes villes le clergé est insuffisant à la besogne d'instruction des néophytes. Partout, on voit surgir de nouvelles fondations religieuses.

Les Pères Chartreux fondent un grand monastère sur les Landes du Sussex, le premier de leur ordre, depuis le martyre des chartreux, sous Henri VIII. Les Carmélites de Valognes (Normandie) ont fondé une maison florissante à Chichester, et celles de la rue d'Enfer, à Paris, construisent une maison à Bugmenster.

On croit que la duchesse de Norfolk, qui en est la fondatrice, aura la consolation d'y voir sa fille aînée conduire la nouvelle colonie. La pieuse duchesse vient de terminer la quatrième des cinq églises dont elle a fait vœu aux Cinq Plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La vaste et magnifique église catholique d'Arundel, construite aux frais du duc de Norfolk, est en dehors de ce vœu qui rappelle les siècles de foi.

AVIS.

Nous recommandons à nos agents, et aux instituteurs et institutrices de faire tous leurs efforts pour répandre la *Gazette des Familles*, et en même temps nous espérons que chacun se fera un devoir de payer aussitôt possible le montant de son abonnement.

Nous sommes heureux de voir que notre petite *Revue* s'est beaucoup répandue dans le diocèse d'Ottawa, grâce aux recommandations de Mgr. l'évêque d'Ottawa, à ses curés. Dans notre prochain numéro, nous donnerons le nombre d'abonnements dans chaque paroisse.

Liste des abonnés qui ont payé.

(Suite)

	\$	Cts.
Rév. J. Campeau, Ottawa.....	0	60
Rév. P. Chapenay, Hull.....	0	60
Rév. P. Piau, Temiscaming.....	0	60
Rév. M. Poitras, Matawan.....	0	60
Rév. M. Bourret, St. Isidore.....	0	60
Rév. M. Devillers, Ste. Gertrude.....	0	60
Rév. M. Lussier, Ste. Béatrice.....	0	60
Rév. M. Lavoie, St. Victor d'Alfred.....	0	60

Philippe Drapeau, Ecr, Ottawa.....	0	60
M. Cloutier, Ecr., St. Cyrille.....	0	60
Ludger Cossette, Douville.....	1	80
Jean Louis Richard, St. Jques. de l'Archigan	0	60
Philippe Brunette, Québec.....	12	00
Théophile Couette, St. Henri.....	3	00
Dame Vve. Nicole, Trois-Pistoles.....	0	60
Eugène Ouellet, do	0	60
Flavien Courtemanche, Ste. Edwidge de Cl.	1	20
Dame C. W. Paquin, St. Cuthbert.....	0	60
Dlle. Marie Hamel, Ste. Emilie.....	0	60
Thomas Déchêne, Inst. Buckingham.....	0	60
Dame Vve. Oss. Bacon, St. Pierre.....	0	60
Dlle Délima Bissonnette, St. Gervais.....	0	60
Juvénal Girard, N.-D., du Lac Saint-Jean....	0	60
A. E. Danserau, Ware (Mass).....	0	75
Dlle Marie Lepine, do	0	75
Joseph Guertin, do	0	75
F. Gosselin, Guibertville.....	0	75
F. X. Dansereau, Verchères.....	0	60
Ls. Thibault, Ottawa.....	0	60
Pierre Grant, do	0	60
J. O. Cassegrain, Montréal.....	0	60
Dame Alfred Masson, do	0	60
Dlle M. S. Jobin, Isle Perrot.....	0	60
Dlle Elodia Lebel, Nashua, U. S.....	0	60
Félix East, St. Augustin.....	7	20
George Dufresne, Ancienne Lorette.....	7	18
Samuel Melançon, Bathurst.....	0	60
William Melançon, do	3	00
Onésime Beaudet, Lotbinière.....	0	60
F. Talbot, St. Michel.....	0	60
Dame Lortie, Ottawa.....	0	60
Louis Lafrance, do	0	60
Candide Dufresne, Ecr., St. Thomas.....	0	60
Elie Vinet, Putnam, U. S.....	5	00
P. Bourassa, St. Lazarre.....	0	60
P. Brocher, do	0	60
Rév. M. Bourrassa, St. Bernard.....	1	00
Rév. M. Desjardins, Bic.....	2	00
Edouard Paul Masson, Sorel.....	0	60
Joachim Boulanger, Windsor.....	0	60
Rév. M. Chas. Guay, Sacré-Cœur.....	1	20
Isidore Cossette, St. Narcisse.....	0	60
Rév. M. Villeneuve, St. Victor de Tring.....	3	60
Rév. M. Déziel, Lévis.....	18	00
Edouard Pelletier, Ste. Anne des Monts.....	0	60

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

Rév. L. E. PARENT.—Dans le cours du mois de mars dernier, la mort a enlevé l'un des plus anciens membres du clergé de la paroisse de Québec, le Rév. Louis Edouard Parent, qui était né à Beauport en 1809 et était le quatrième frère de feu M. Etienne Parent, en son vivant sous-secrétaire d'Etat.

A la fin de son cours d'études, M. Parent ayant fait un voyage en Europe, se rendit à Rome où il fut tonsuré le 25 mars 1837 par le cardinal Odescalchi.

De retour à Québec, il fut ordonné prêtre le 9 février 1840 et il passa vicaire à la Pointe-aux-Trembles de Québec, dont il devint curé en 1846, charge qu'il a occupée sans interruption jusqu'à sa mort.

FRÈRE GLADU.—En mars, la tombe s'est fermée sur les restes mortels d'Ernest Gladu, Frère Oblat de Marie-Immaculée. Ce jeune homme, après avoir commencé ses études au Séminaire de St. Hyacinthe, alla finir son cours au collège d'Ottawa. Sur la fin de son Noviciat, à la veille de prononcer ses vœux, il ressentit les premières atteintes du mal qui vient de le ravir à la terre. Quel sacrifice pour son cœur, de dire adieu à son cher Noviciat, de ne pouvoir unir l'offrande de tout lui-même à celle des deux frères qu'il laisse dans la communauté : le Rév. P. L. G. Gladu, missionnaire au Texas, et le Frère Scholastique Pierre Gladu, au Collège d'Ottawa.

Rév. P. McEvoy.—Le Rév. P. McEvoy, curé de Hinchinbrook, est décédé subitement au commencement du mois.

C. F. MORISSON.—Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Messire C. F. Morisson, curé de St. Cyprien de Napierville, décédé au presbytère de St. Cyprien, le 2 du courant, dans la cinquante-huitième année de son âge.

FRS. ANT. TOUPIN.—Au presbytère de la Rivière des Prairies, le 2 courant, à l'âge de 51 ans, Messire Frs. Ant. Toupin, curé de la susdite paroisse.

ISIDORE BELAND.—Nous apprenons avec regret la mort de Messire Isidore Beland, Ptre, Curé de Batiscan, arrivée à Trois Rivières le 3 avril, à l'Asile de la Providence.

Rév. M. LEQUERRE.—Le Rév. M. Lequerre, vicaire de l'église Ste. Anne de Montréal, est décédé dans le cours d'avril.